

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU SISAM
(Syndicat Intercommunal Sciez-Anthy-Margencel)**

Membres en exercice : 9

Membres présents avec voix délibérative : 9

Quorum : 5

PRESENTS :

Fatima BOUVIER, Dominique MAURE suppléé par Cyril DESMOLIS, Nathalie MAZARS, Isabelle ASNI-DUCHENE, Mélanie AYISSI, Jennifer JACQUIER, Patrick BONDAZ suppléé par Amélie VIOLLET, Dominique JORDAN, Kathy CHATELAIN.

L'an deux mille vingt-cinq et le 03 février, le Conseil Syndical du SISAM, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au siège du SISAM sous la présidence de Madame Fatima BOUVIER.

Date de convocation du Conseil Syndical : 20 janvier 2026

SECRETAIRE DE SEANCE : Dominique JORDAN

20260203.08

**CONVENTION AVEC LA FEDERATION DES ŒUVRES LAIQUES POUR LA
MISE EN ŒUVRE DE L'OFFRE DE SEJOURS SISAM 2026**

Exposé

La Fédération des Œuvres Laïques Section Vacances UFOVAL, conclut des accords avec des collectivités locales pour animer les séjours colonies de vacances pendant les vacances scolaires. La FOL, association loi 1901 à but non lucratif, a un projet éducatif connu et apprécié des partenaires, celui-ci servant aux équipes pour élaborer leur projet pédagogique.

Le SISAM propose de confier à la FOL l'organisation et la mise en œuvre des séjours qui se dérouleront durant l'été 2026 pour les enfants et les jeunes de 3 à 17 ans du territoire. La volonté du SISAM et de l'association est de mener une action d'intérêt général complémentaire du travail accompli tout au long de l'année. C'est dans l'esprit de continuité et de cohérence pédagogique que ce projet de convention a été établi.

Pour l'été 2026, les séjours ci-dessous ont été choisis :

- Les Mater' des Glières - Thorens Glières - 3/6 ans :

Premières vacances en douceur : découverte de la nature, jeux en plein air, activités adaptées aux plus petits et vie collective sécurisante.

- Equit' Glières - Thorens Glières - 7/12 ans :

Séjour au contact des poneys : équitation, soin des animaux, jeux de pleine nature et activités de montagne.

- Cham' et Colo - Les Houches - 6/10 ans :

Bricolage, activités manuelles, découvertes de sites naturels et grands jeux dans un cadre montagnard.

- Aqua' Gliss & Aqua' Mix - Les Issambres - 7-8 ans & 9/11 ans :

Mix d'activités aquatiques : sports nautiques, animations estivales et détente au bord de la mer Méditerranée.

- Aravis Aventures - Thônes - 10/14 ans :

Un séjour sport, nature et sensations au cœur du massif des Aravis.

- Destination bassin d'Arcachon - Taussat - 7/11 ans :

Séjour varié et rythmé entre terre et océan : sport, jeux et découvertes !

- Pagayeur du bassin - Taussat -13/17 ans :

Kayak, paddle, sports nautiques et découverte du bassin sans un esprit sportif et convivial.

- Annecy Element - Lac d'Annecy - Duingt -15/17 ans :

Un concentré d'aventures et de plein air autour du lac d'Annecy.

- Découverte de la Vallée d'Aulps - Saint-Jean d'Aulps - 12/16 ans :

Cocktail d'activités sportives en montagne alliant baignade et moments de détente.

- Barcelone : Viva Catalunya ! - 12/17 ans :

Séjour à l'étranger : culture catalane, visites de la ville, plage, découvertes culturelles et ambiance méditerranéenne.

L'UFOVAL se charge de l'organisation, de la gestion et de l'animation des séjours en colonies de vacances pour l'été 2026 et prend en charge les enfants y compris pour le voyage aller et retour au départ de Sciez. Le transport aller et retour de Sciez se fera pour 6 enfants minimum. Si l'effectif est inférieur à 6, les familles devront emmener les enfants à Annemasse (pour les séjours en France) et à Annecy (pour les séjours à l'étranger).

Une ristourne de 7 % est accordée par la FOL 74 sur le tarif séjour (hors transport). Le SISAM participera selon les tranches à hauteur de 50% (T1 à T4), 40% (T5 et T6) et 30% (T7) sur le coût « séjour + transport » après déduction des remises. Les familles régleront leur reste à charge après déduction des aides.

Le SISAM s'engage à régler sa participation à réception de la facture courant septembre.

Tableau des tarifs :

	Thorens Glèze		Les Houches	Les Issambres		Thônes
	'Les Mater des Glèzes'	'Eclit' Glèzes'	'Cham' et co'o'	'Aqla' Glèzes'	'Aqla' Mix'	'Aqla's Avertures'
	3-6 ans	7-12 ans	6-10 ans	7-8 ans	9-11 ans	10-14 ans
	7 jols	7 jols	7 jols	7 jols		7 jols
Coût du séjour (incluant la remise earlybooking)	575,00 €	667,00 €	589,00 €	580,00 €		593,00 €
Transport au départ de Sciez (sauf Les Puisots en RDV au centre)	65,00 €	65,00 €	65,00 €	170,00 €		65,00 €
Coût global du séjour	640,00 €	732,00 €	654,00 €	750,00 €		658,00 €
Réduction UFOVAL (7% sur prix du séjour)	40,25 €	46,69 €	41,23 €	40,60 €		41,51 €
Coût global séjour après remise	599,75 €	685,31 €	612,77 €	709,40 €		616,49 €
Aide du SISAM T1-T4 (50%)	299,88 €	342,66 €	306,39 €	354,70 €		308,25 €
Reste à charge des fam' es T1-T4	299,87 €	342,65 €	306,38 €	354,70 €		308,24 €
Aide du SISAM T5-T6 (40%)	239,90 €	274,12 €	245,11 €	283,76 €		246,60 €
Reste à charge des fam' es T5-T6	359,85 €	411,19 €	367,66 €	425,64 €		369,89 €
Aide du SISAM T7 (30%)	179,93 €	205,59 €	183,83 €	212,82 €		184,95 €
Reste à charge des fam' es T7	419,83 €	479,72 €	428,84 €	496,58 €		431,54 €

	Tausat		Duingt	Saint-Jean d'Aulps	Barcelone
	"Destination Bassin d'Arcachon"	"Payeur du Bassin"	"Annecy Elément - Lac d'Annecy"	"Découverte de la Vallée d'Aulps"	"i Viva Catalunya !"
	7-11 ans	13-17 ans	15-17 ans	12-16 ans	12-17 ans
	14 jours		7 jours	7 jours	7 jours
Coût du séjour (incluant la remise earlybooking)	1 099,00 €		695,00 €	639,00 €	869,00 €
Transport au départ de Sciez (sauf Les Puisots en RDV au centre)	220,00 €		65,00 €	65,00 €	450,00 €
Coût global du séjour	1 319,00 €		760,00 €	704,00 €	1 319,00 €
Réduction UFOVAL (7% sur prix du séjour)	76,93 €		48,65 €	44,73 €	60,83 €
Coût global séjour après remise	1 242,07 €		711,35 €	659,27 €	1 258,17 €
Aide du SISAM T1-T4 (50%)	621,04 €		355,68 €	329,64 €	629,09 €
Reste à charge des familles T1-T4	621,03 €		355,67 €	329,63 €	629,08 €
Aide du SISAM T5-T6 (40%)	496,83 €		284,54 €	263,71 €	503,27 €
Reste à charge des familles T5-T6	745,24 €		426,81 €	395,56 €	754,90 €
Aide du SISAM T7 (30%)	372,62 €		213,41 €	197,78 €	377,45 €
Reste à charge des familles T7	869,45 €		497,95 €	461,49 €	880,72 €

Décision

Après débats et votes, les membres du conseil syndical déclarent à l'unanimité
 Accepter les termes de la convention avec la Fédération des Œuvres Laïques Section Vacances UFOVAL,
 Valider les modalités de participation financières du SISAM
 Autoriser la présidente à signer la convention.

Ainsi fait et délibéré en séance,
 les jours, mois, et an susmentionnés,

Pour extrait conforme
 au registre des délibérations
 La Présidente,
 Fatima BOUVIER

